

CGT-INRA

RN 10 – Porte de St Cyr  
78210 Saint Cyr l'Ecole  
Tél : 01.39.53.56.56  
Fax : 01.39.02.14.50  
Mail : cgt@inra.fr



**Projet de campus commun**  
**AgroParisTech - INRA sur SACLAY**  
**Dernières nouvelles...**



SYAC-CGT

3, rue barbet de Jouy  
75349 Paris 07 SP  
Tél.: 01 49 55 55 89  
fax : 01 49 55 55 53  
syac.cgt@agriculture.gouv.fr

**Une réunion s'est tenue le 8 Janvier 2015 entre les directions (Agroparistech (APT) et INRA) et les représentants du personnel (RP). Voici le compte-rendu des syndicats CGT.**

Depuis plusieurs mois, le CA d'Agroparistech (APT) est censé être réuni pour voter le déménagement de tous les personnels sur le site de Saclay. Ce vote (à haut risque pour les directions) est sans cesse repoussé mais les réunions de groupes de travail informels se poursuivent, distillant à chaque fois quelques infos parcellaires....

Les élus au CA d' Agroparistech (APT) étaient cette fois conviés ce 8 janvier à une réunion conjointe aux organisations représentatives des personnels AgroParisTech et INRA. Nos directions voulaient sans doute tâter le terrain avant les réunions plus formelles qu'elles programment pour nos établissements :

- Dates de réunions Apt : un CT le 14 janvier, un CA extraordinaire le 23.
- Dates de réunions Inra : un CT le 13 janvier, un CA extraordinaire le 28.

Les représentants CGT-INRA et SYAC-CGT qui étaient présents à cette réunion vous rendent compte. Grosso modo, la discussion du 8 janvier a été cantonnée à des aspects relatifs au bâtiment et au choix de la parcelle, les questions centrales ont été écartées.

**Le décret instaurant la COMUE Paris-Saclay est paru le 31 décembre, mais les éléments financiers de l'opération restent hautement incertains, les transports sont renvoyés à 2030 pour Versailles-Saclay, ce qui n'empêche pourtant pas la DG INRA de commencer à parler des mouvements de personnels à venir ! Ils ont en effet été évoqués lors du CA INRA de décembre, et une nouvelle fois, à l'occasion de cette nouvelle réunion informelle. Voir point 4 de ce compte rendu.**

Nous avons appris que les CAs extraordinaires des 23 et 28 janvier ne seraient finalement « qu'informatifs » et sans vote sur le déménagement à Saclay. La DG de l'INRA nous l'a confirmé lors du CT du 13 janvier.

## 1. Calendrier institutionnel

Sont programmés un CA exceptionnel de l'Agro le 23 janvier et un de l'INRA le 28. Ils seront consacrés à un débat sur Saclay (objectif : mise au même niveau d'information des deux CA, le CA de l'INRA étant, aux dires du Pdg de l'INRA, beaucoup moins souvent consacré à Saclay, il y aurait donc un défaut d'information en direction de ce CA).

Pour ces deux CA, les documents à fournir préalablement au vote sur le déménagement à Saclay ne seront pas prêts : ce vote n'aura donc pas lieu à ces dates mais, pour l'agro, au CA de mars (le 23).

Pour l'agro seulement, il y aura, au CA de janvier, un vote sur le transfert de la parcelle à l'EPPS (Etablissement Public Paris Saclay).

→ Interventions unanimes des RP refusant ce vote "secondaire" avant que le vote principal ait lieu. Gilles Trystram (Directeur de l'Agro) prend acte de ce refus (qui ne l'étonne pas).

*NB : on apprendra le lendemain que ce vote sera, du fait de ces réactions, retiré de l'ordre du jour du CA du 23, ce qui provoque l'annulation du CT d'APT avant ce CA (plus de texte à examiner).*

## 2. Programmation

La programmation est achevée sur une surface utile totale de 46 724 m<sup>2</sup> (le chiffre n'a pas baissé par rapport à la version d'avant).

**On parle toujours d'une rentrée des étudiants en septembre 2019, cela semble pourtant assez illusoire.**

Le bâtiment pour l'enseignement, situé sur le campus à 1 km et commun à plusieurs établissements, fournira 1 500 m<sup>2</sup> supplémentaires, sur un total de surface enseignement de 12 000m<sup>2</sup>. Vu les contraintes d'urbanisme, on a une réserve de construction sur la parcelle de l'ordre de 10 000m<sup>2</sup> utiles à construire en plus.

**Nous avons rappelé que le bâtiment serait plein comme un œuf le jour de l'inauguration vu qu'il a été calibré en ne comptant que les effectifs actuels (= aucune augmentation des effectifs n'a été prévue).** Par ailleurs, les ETP ont été comptés en intégrant les stagiaires au prorata du temps passé. Ce qui veut dire qu'un stagiaire qui fait un stage de 3 mois compte pour 0,25 et a donc 0,25 de surface. Le seul problème c'est qu'en général, quand les stagiaires sont présents, ils sont tous là... en même temps ! et donc, en période de stage, cela va être difficile de caser tout le monde.

Et tout ce qui serait possible de faire dans les 30 ans à venir, ce serait rajouter 20% de surface. Claude Ronceray (DGD Inra) a essayé de nous faire croire que les architectes étaient très forts et étaient capables de jouer sur le rapport Surface Utile / SHON pour trouver de la place pour les stagiaires, mais ça n'a trompé personne.

La partie administration représente 3 120 m<sup>2</sup> pour un effectif de 252 personnes : nous n'avons eu aucune information sur le mode d'organisation, mais la mutualisation est bien d'actualité, nous n'avons eu aucun démenti sur ces interrogations.

Pour les parcelles expérimentales, des négociations sont en cours avec l'EPPS qui a 17 ha à proximité (ce qui reste du Moulon) et peut-être 25 ou un petit peu plus. Sinon, de toute manière, on garde Versailles et on peut aller à Mons ... (= 3 heures de route aller simple, quand il n'y a pas trop d'embouteillages). A noter : les terrains expérimentaux actuellement utilisés par l'INRA à Grignon sont des terres appartenant à l'Agro (ferme de Grignon). Si Grignon est vendu, cette ferme perdra beaucoup de terres et voudra certainement récupérer les terrains expérimentaux....

La procédure de sélection des groupements d'entreprises pour la conception, la construction et la maintenance sur 27 ans a été lancée.

Et il y aura une procédure de concertation publique avec les 4 communes de départ et la commune d'arrivée (infos, site web, réunion publique) qui aura peut être lieu avant... que le CA n'ait donné son accord au déménagement.

## 3. Financement

Le commissariat général à l'investissement (CGI) a expertisé le plan de financement et l'a approuvé.

En Juillet 2014, France Domaine a considéré que le plan devait être modifié, que APT devait assurer la cession des actifs (bâtiments de Claude Bernard, de l'avenue du Maine, Massy et de Grignon) et finalement payer la TVA ce qui avait pourtant été écarté lors des projections précédentes. **De ce fait, il manquait 22 millions d'euros dans le plan de financement.**

Ils ont été "trouvés" :

- en augmentant d'un million la participation du programme investissement d'avenir
- en reconsidérant le coût de construction : au vu des programmes de construction récents, le coût est estimé à 6 millions de moins pour un programme identique : les constructeurs n'ont pas beaucoup de chantiers et compriment leur marge
- en diminuant le taux d'actualisation : il était de 3% jusqu'à la fin de la construction puis de 2,5% : il est passé à 2,55% tout le temps

- en diminuant le taux d'intérêt auquel on empruntera l'argent
- en diminuant de un million le budget de fonctionnement de la société de réalisations sur les 30 ans

Point à noter : cette modification a été faite après l'expertise du CGI et n'a pas été soumise au CGI (il avait validé l'ancien plan, on ne lui pas remontré le nouveau !).

**Ce qui est clair, c'est qu'il s'agit là de paris financiers** : paris sur l'état de l'économie au moment où on va vraiment lancer l'opération, paris sur les taux d'intérêts et sur les marges qui seront alors pratiquées par les constructeurs.

**Ce qui est moins clair, c'est comment ils réagiront si ce plan de financement est en échec au moment où ils ouvriront les plis des constructeurs retenus.** S'il manque de l'argent, il faudra en demander à la tutelle. Et si la tutelle ne veut pas en donner (le ministère doit sûrement avoir un montant maximum admissible), pour que ça passe, le projet devra peut-être, encore une fois, être revu à la baisse...

**De même on est censé avoir la garantie de l'Etat sur le prix des cessions des bâtiments existants mais visiblement on ne sait pas encore si on l'a vraiment, ni sous quelle forme.**

Tout a été dimensionné ric-rac.

L'aléa pour surcoût de chantier est par exemple pris à 4%, alors qu'on voit régulièrement des augmentations beaucoup plus fortes entre le lancement d'un projet de construction et sa livraison (la Cour des Comptes chiffrerait, elle, la dérive moyenne à 15%).

**C'est aussi très flou sur l'après livraison.** Le constructeur sera chargé de la maintenance pendant 27 ans, suivant un cahier des charges qui stipule ce que contient cette maintenance. Si quelque chose n'a pas été prévu, c'est à l'occupant de payer. La rédaction de ce cahier des charges va être délicate (ça a été un gros point de discussion d'un groupe de travail finances, où un des ingénieurs du ministère de l'agriculture nous a dit qu'on savait rédiger des cahiers des charges pour.... 30 ans ! et qu'il n'y avait jamais de problèmes...).

#### **4. Logements, transports, organigrammes et fiches de postes**

**Seulement 330 logements étudiants sont prévus** (Nouveau pari pris ? Celui que les 3<sup>ème</sup> année et les doctorants habiteront plutôt à Paris qu'à Saclay ?).

**« Il y aura des logements familiaux sur le campus »** : mais c'est tout ce qu'on nous a dit, on n'en sait pas plus.

Sont à nouveau passés en revue les transports possibles aux différents horizons (bus en 2015, métro vers l'Est en 2024, et vers l'Ouest en 2030) et on évoque les possibilités annexes comme payer des bus privés, monter un partenariat avec le CEA. L'Agro va adhérer à une association de divers employeurs du plateau (Polvi) qui monte des solutions collectives type covoiturage....

**Laurent Hémidy (PC de Versailles-Grignon) présente les aspects « personnels » et passe des diapos sur le « processus ».** Nous demandons la transmission de ce diaporama aux élus du personnel aux CT et CA de l'INRA.

Sur une des diapos, nous remarquons **de nouveaux organigrammes, des fiches de postes et un "processus de convergence entre besoins et compétences"** (avec formation, évolution professionnelle).

Tout le monde pense que ce sont les labos qui sont déplacés et qu'ils se reconstituent à l'identique, alors que là, il apparait qu'on recrée des activités et qu'on trouve des gens pour les occuper.

Claude Ronceray (DGD INRA) répond *« On n'a pour l'instant pas l'intention de modifier les projets des unités à l'occasion du déplacement mais peut être que ça arrivera ! »*.

A la question sur le timing (dont ils ne s'en occuperaient qu'en 2016) la réponse a été de dire que « *les outils habituels de l'INRA ne sont pas adaptés à la situation* » !

---

- La direction de l'INRA annonce un nouveau point « Saclay » pour la prochaine réunion du Comité Technique, le 3 mars 2015.
- Et au niveau de l'agro, un vote devrait avoir lieu en CA, le 23 mars 2015.

**D'ici là, continuez à dénoncer la mise en place de l'université Paris-Saclay, continuez à vous prononcer contre tout déménagement imposé qu'il s'agisse des personnels ou des activités de l'INRA ou d'Agroparistech,  
Rejoignez la CGT !**

**Venez renforcer un syndicat de luttes  
Adhérez à la CGT !**



**CGT-INRA** RN 10 – Porte de St Cyr 78210 Saint Cyr l'Ecole - Tél : 01.39.53.56.56 - Mail : [cgt@inra.fr](mailto:cgt@inra.fr) - Sites internet : <https://intranet.inra.fr/cgt/> et <http://www.inra.cgt.fr/>

**SYAC-CGT** 3, rue barbet de Jouy 75349 Paris 07 SP – Tél : 01 49 55 55 89 – Mail : [syac.cgt@agriculture.gouv.fr](mailto:syac.cgt@agriculture.gouv.fr) – Site Internet : <http://www.syac-cgt.org/>